

Rapport financier trimestriel

VIA HFR – VIA TGF Inc.
Pour la période close le 30 juin 2025



Table des matières

Rapport de gestion _____ 3

Mandat de VIA HFR – VIA TGF Inc. _____ 3

Projet de réseau de trains à grande vitesse _____ 3

Objectifs, activités et résultats attendus pour 2025-2026 _____ 5

Gestion des risques _____ 7

Analyse des résultats financiers _____ 9

États financiers trimestriels (non audités) _____ 9

Déclaration de responsabilité de la direction (non auditée) _____ 10

État de la situation financière (non audité) _____ 11

État des résultats d'exploitation (non audité) _____ 12

État de la variation de l'actif financier net (dette nette) (non audité) _____ 13

État des flux de trésorerie (non audité) _____ 14

Notes afférentes aux états financiers (non auditées) _____ 15

1. Pouvoir, mandat et activités _____ 15

2. Base de présentation des états financiers _____ 16

3. Actif éventuel _____ 16

4. Immobilisations corporelles _____ 16

5. Comptes créditeurs et charges à payer _____ 17

6. Engagements _____ 17

7. Charges d'exploitation/renseignements supplémentaires par type de dépense _____ 18

Rapport de gestion

Mandat de VIA HFR – VIA TGF Inc.

Mandat

Le mandat de VIA HFR – VIA TGF Inc. (la Société ou Alto), est d'élaborer et de mettre en œuvre le projet de réseau de trains à grande vitesse, y compris la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien d'un service ferroviaire passager en Ontario et au Québec, et ce, en signant un ou plusieurs accords avec le secteur privé, en collaboration avec la ministre des Transports et du Commerce intérieur et conformément à l'Énoncé des priorités et des responsabilités de la ministre.

Vision

Construire le service ferroviaire dont le Canada a besoin.

Mission

Ensemble, nous relient les collectivités et stimulons le progrès de la société en construisant un réseau de trains à grande vitesse.

Projet de réseau de trains à grande vitesse

Façonner le Canada de demain grâce aux trains à grande vitesse

Le projet de réseau de trains à grande vitesse est une initiative de transformation du gouvernement du Canada qui vise à révolutionner les déplacements interurbains dans le corridor le plus densément peuplé du pays. Ce projet ambitieux comprend la construction de près de 1 000 km de voies réservées reliant Québec, Trois-Rivières, Laval, Montréal, Ottawa, Peterborough et Toronto (le Corridor). Le service fonctionnera principalement sur des voies électrifiées, ce qui réduira considérablement les émissions de gaz à effet de serre et offrira une solution de rechange plus durable aux options de déplacement interurbain existantes, tout en stimulant l'économie et la productivité.

Le projet transformera le paysage des déplacements interurbains au Canada. Un service rapide, fréquent et fiable permettra à Alto d'atteindre les sept résultats du projet établis par le gouvernement du Canada :

1. Augmenter de manière considérable le nombre de voyageurs des trains interurbains
2. Améliorer l'expérience des voyageurs dans le Corridor
3. Produire des avantages environnementaux considérables afin d'appuyer l'engagement de carboneutralité du gouvernement du Canada
4. Augmenter de manière importante la disponibilité des services accessibles et abordables
5. Rendre les trajets interville sécuritaires
6. Réduire au minimum les coûts pour les contribuables
7. Contribuer positivement à l'engagement du gouvernement du Canada à mener à bien la réconciliation avec les peuples autochtones

En augmentant la vitesse, la fréquence et la fiabilité du service, le projet vise à augmenter de manière importante le nombre de passagers des services ferroviaires interurbains.

Le projet vise également à maintenir des liens avec les villes actuellement desservies. Le réseau de trains à grande vitesse permettra d'optimiser les services locaux, en veillant à ce que toutes les régions continuent de bénéficier de la connectivité des liaisons ferroviaires.

Le projet aura des avantages socioéconomiques importants. Cet investissement structurant renforcera les liens entre les collectivités, améliorera la qualité de vie des populations et stimulera la croissance économique. Alto accroîtra la prospérité et générera une augmentation annuelle de 1,1 % du PIB du Canada. Le projet soutiendra plus de 50 000 emplois pendant la période de construction, contribuera aux objectifs climatiques du Canada, favorisera des partenariats significatifs avec les communautés autochtones et fera économiser de l'argent aux voyageurs. Cela correspond aux priorités du gouvernement du Canada sur le plan de la prospérité économique et de la croissance durable. Le projet appuiera l'augmentation prévue de la population dans le Corridor, qui devrait être de 30 % d'ici 2041.

La mobilisation des communautés autochtones est essentielle à la réussite du projet. Alto vise à créer des possibilités mutuellement avantageuses et à contribuer au chemin vers la réconciliation en reflétant et en soutenant les peuples autochtones, ainsi que leurs cultures et leurs territoires.

Le projet d'Alto est conçu pour être respectueux de l'environnement, en mettant l'accent sur la réduction des émissions et la promotion d'options de transport durable. Cela correspond aux objectifs environnementaux et aux engagements du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques.

En conclusion, Alto représente un progrès important pour le secteur des transports au Canada, car il offre une solution novatrice, écologique et avantageuse sur le plan économique pour les déplacements interurbains. Il s'agit d'une initiative stratégique qui promet d'améliorer la qualité de vie des Canadiens, d'appuyer la croissance économique et de favoriser un avenir plus durable.

Objectifs, activités et résultats attendus pour 2025-2026

Objectif 1 : Mener le développement de la conception d'un service ferroviaire passager dans le Corridor

Activités :

- En 2025-2026, Alto mettra l'accent sur l'achèvement de l'étape 1 et le passage à l'étape 2 de la phase de codéveloppement du projet. Les premières étapes du codéveloppement comprennent la création de Projet Cadence Rail S.E.C. (Cadence) en tant que partenaire développeur privé (PDP) et sa mobilisation, tandis qu'Alto devient l'autorité du projet.

Résultats attendus :

- Mobilisation de l'équipe du projet Cadence.
- Adoption du plan de gouvernance et de collaboration avec les groupes de travail sur la gouvernance et établissement d'une charte de projet conjointe avec le PDP.
- Élaboration d'une stratégie pour la collaboration avec les propriétaires des chemins de fer.
- Validation du plan de gestion des terrains avec mise en œuvre des systèmes et processus et achèvement de la désignation des propriétaires fonciers initiaux.
- Validation des plans et des soumissions de l'accord de prédéveloppement de l'étape 1.
- Adoption d'une stratégie d'approvisionnement et d'une marche à suivre entre Alto et le PDP, avec approbation du plan d'approvisionnement et mise à jour du registre d'approvisionnement.

Statut :

- En cours; l'étape 1 était bien avancée au 30 juin 2025 et devrait se terminer comme prévu en juillet 2025.

Objectif 2 : Favoriser les partenariats avec les Autochtones, et mobiliser les parties prenantes et les autres partenaires efficacement

Activités :

- Continuer de favoriser les partenariats par l'établissement de relations avec les communautés, les entités et les organismes autochtones et de mobiliser efficacement les parties prenantes et d'autres partenaires afin d'assurer, d'améliorer et d'élargir l'appui du public au projet. Le projet doit être connu, requis et souhaité.

Résultats attendus :

- Promouvoir la réconciliation, la participation et la collaboration avec les Autochtones, y compris le respect de l'obligation de consulter.
- Soutenir les relations avec le gouvernement du Canada et les partenaires fédéraux.
- Collaborer avec les provinces pour faire progresser la coopération et le soutien au projet.
- Poursuivre la mobilisation des municipalités et des groupes d'intérêt.
- Renforcer la sensibilisation du public au projet.

Statut :

- En cours. La mobilisation des communautés autochtones et des parties prenantes clés continue de progresser. Les déclarations d'intention sont en cours d'élaboration et devraient être signées à l'automne 2025. La conception et la mise en œuvre des initiatives de préparation à la collaboration avec les Autochtones continuent également de progresser.

Objectif 3 : Renforcer la Société

Activités :

- Démontrer la viabilité financière et la responsabilité d'une gestion prudente des ressources tout en remplissant le mandat du gouvernement.

Résultats attendus :

- Continuer de renforcer la gouvernance organisationnelle et une intendance efficaces des ressources.
- Renforcer les services corporatifs comme les finances, les ressources humaines, la gestion de l'information (GI) et la technologie de l'information (TI), la gestion des installations et l'infrastructure de l'entreprise afin de soutenir le développement de l'organisation afin qu'il puisse faire progresser efficacement le projet de réseau de trains à grande vitesse.
- Le Plan d'entreprise 2025-2026 devrait viser l'obtention d'une autorisation d'emprunt qui permettra à Alto de conclure un contrat de location pour de nouveaux espaces de bureau à Ottawa.
- Recruter et maintenir en poste des talents et favoriser une culture d'engagement et de collaboration.
- Établir un milieu de travail sain et sécuritaire.
- Positionner la fonction juridique pour appuyer les développements en cours, compte tenu des modifications législatives possibles et du projet de loi C-5 qui touchent la Société et ses activités.

Statut :

- En cours. La Société continue d'établir ses systèmes et ses processus et de veiller à ce que les ressources nécessaires soient en place pour mener à bien le projet. En particulier, Alto a lancé un nouveau système de planification des ressources de l'entreprise le 1^{er} avril 2025.

Gestion des risques

Alto s'engage à gérer les risques de façon proactive, transparente et cohérente.

Grâce à la mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques de l'entreprise, Alto :

- détermine, évalue et gère les risques pouvant affecter l'atteinte de ses objectifs;
- intègre la gestion des risques à la planification stratégique et aux processus décisionnels;
- crée une solide culture de gestion des risques en favorisant la responsabilisation et la prise en charge des risques à tous les niveaux de l'organisation.

Alto a cerné 21 risques clés de l'entreprise dans six piliers, soit les suivants : risques stratégiques, risques financiers, risques opérationnels, risques organisationnels, risques liés au codéveloppement et risques liés aux prochaines étapes. Ces risques au niveau de l'entreprise se répercutent sur un ou plusieurs risques indiqués dans le registre des risques d'Alto et permettent à la direction et au conseil d'administration d'Alto de se concentrer sur les risques les plus importants auxquels la Société est actuellement confrontée. Le registre et la taxonomie des risques continueront d'évoluer au fil du temps à mesure que de nouveaux risques seront cernés ou que les risques existants deviendront plus importants ou, au contraire, ne seront plus considérés comme importants.

Tous les risques sont définis avec leur incidence potentielle et sont évalués en fonction de leur probabilité et de leur incidence. Au besoin, des activités d'atténuation des risques sont définies pour réduire les risques à des niveaux acceptables. L'analyse et le signalement des risques sont détaillés, structurés et systématisés de façon uniforme afin d'en avoir une compréhension globale et d'apporter des éclaircissements pour les discussions et les décisions.

Compte tenu de l'état d'avancement des travaux d'Alto, les principaux risques sont liés aux travaux de codéveloppement du projet. Les risques actuels les plus importants et les activités d'atténuation connexes sont résumés ci-dessous :

Risques	Description des risques	Activités d'atténuation des risques
Acquisition de terrains et de biens immobiliers	Alto subit des retards importants ou encourt des coûts supplémentaires pendant la phase de conception parce que les acquisitions de terrains ne progressent pas au rythme requis pour respecter le calendrier du projet.	– Collaborer avec le gouvernement du Canada afin de trouver des solutions visant à simplifier les mesures législatives en les adaptant au contexte et à la réalité du projet d'Alto – Améliorer l'efficacité et la prévisibilité du processus d'expropriation – Demander et obtenir le financement initial nécessaire pour lancer les premières acquisitions stratégiques – Après réception du tracé, examiner la demande de financement pour permettre les acquisitions nécessaires (perspectives sur 12 à 18 mois) – Déterminer et obtenir les services professionnels requis pour le premier jour de la campagne d'acquisitions – Élaborer une stratégie d'acquisition à court terme

Risques	Description des risques	Activités d'atténuation des risques
Développement durable et environnement	Alto subit des retards importants ou encourt des coûts supplémentaires pendant la phase de conception en raison de l'incapacité d'obtenir une décision quant à l'évaluation d'impact ou de retards dans son obtention.	– Mobilisation précoce des peuples autochtones, de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, des autorités provinciales, d'autres ministères, des parties prenantes et des provinces afin d'établir une relation de confiance et d'obtenir plus rapidement leur adhésion au projet – Représentation active auprès des représentants du gouvernement du Canada pour demander que le projet soit désigné comme projet d'intérêt national en vertu du projet de loi C-5 – Sensibilisation active de la LEI et du Bureau des grands projets du BCP pour comprendre les exigences liées à l'évaluation d'impact, y compris toute modification apportée aux exigences de présentation, au processus d'approbation et aux échéanciers de l'évaluation d'impact actuelle – Progression proactive de toutes les études de terrain « à faible risque » le long du corridor existant
Services publics	Alto subit des retards importants ou encourt des coûts supplémentaires en raison de la réticence ou de l'incapacité des services publics à répondre aux besoins d'Alto dans un ou plusieurs des domaines suivants : – Relocalisation des services publics pour permettre la construction, puis l'exploitation du réseau final une fois celui-ci construit – Investissements dans l'infrastructure des services publics pour raccorder le nouveau réseau aux réseaux électriques en Ontario et au Québec, en particulier dans les régions rurales et éloignées – Approvisionnement en électricité suffisant pour répondre aux besoins d'Alto pendant la phase d'exploitation	– Mobilisation précoce des parties prenantes auprès des services publics pour définir les besoins et discuter des exigences en matière de développement – Point de contact unique pour les discussions avec les services publics – Confirmation de l'échéancier et des ressources pour soutenir la réalisation du projet avec les services publics
Propriétaires des chemins de fer	Alto subit des retards importants ou encourt des coûts supplémentaires pendant la phase de conception en raison de l'incapacité de conclure les ententes nécessaires avec les propriétaires des chemins de fer ou de retards dans le processus.	– Réduire le nombre de voies et de biens partagés avec les propriétaires des chemins de fer (dans un premier temps, en choisissant les tracés tout en équilibrant les coûts et les autres résultats du projet) – Collaborer avec les propriétaires des chemins de fer dès les premières étapes du codéveloppement afin de négocier les exigences opérationnelles minimales, assurant ainsi la certitude des approbations des propriétaires et la maturité de la conception à toutes les étapes du codéveloppement

Analyse des résultats financiers

Le présent document fournit des renseignements sur le premier trimestre d'exploitation de l'exercice 2025-2026, pour la période du 1^{er} avril 2025 au 30 juin 2025. Au cours de la période visée, la Société a continué de faire progresser son mandat en collaborant avec Cadence pour poursuivre le développement du projet, et elle est en voie d'achever l'étape 1 au deuxième trimestre. Au cours du trimestre, la Société a également continué de mobiliser les parties prenantes, d'intégrer les ressources et d'investir dans ses capacités internes afin de renforcer sa capacité à s'acquitter de son mandat.

Depuis la fin de l'exercice précédent, soit le 31 mars 2025, la Société a atteint plus de 167 ressources dédiées, au 30 juin 2025. L'augmentation de la capacité interne demeure essentielle pour assurer le succès de la Société en tant qu'autorité du projet dans la phase de codéveloppement et pour que la Société s'affirme comme une contrepartie efficace à l'égard du partenaire développeur privé. La Société continue également de bâtir son infrastructure pour obtenir des résultats efficaces. Au début du trimestre, la Société a lancé un système de planification des ressources de l'entreprise (PRE), le SAP, et au cours du trimestre, elle a continué d'accroître son utilisation avec l'ajout de la plateforme de gestion des dépenses Concur.

La Société a enregistré un déficit d'exploitation de 3,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025. Cela s'explique par le moment de la réception des transferts gouvernementaux, qui a entraîné un déficit pour les résultats cumulatifs de l'exercice en cours. Le déficit est attribuable à l'augmentation des services professionnels, y compris les coûts liés au codéveloppement avec le PDP, et à l'augmentation des coûts salariaux découlant de l'intégration d'effectifs supplémentaires.

Les charges d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2025-2026 (27,6 M\$) ont augmenté de 15 % (3,6 M\$) depuis le dernier trimestre et de 54 % (9,6 M\$) d'un trimestre à l'autre. Des augmentations sont observées dans la plupart des catégories de dépenses, en particulier les services professionnels ainsi que la rémunération et les avantages sociaux, à mesure que la Société poursuit sa collaboration avec Cadence et renforce sa capacité interne. La décision de lancer la phase de co-développement, à la toute fin de l'exercice 2024-2025, a été prise plusieurs mois plus tard que prévu par Alto. Cela a retardé l'augmentation des dépenses prévues d'environ un trimestre et nécessitera le transfert de montants importants de financement de 2025-2026 vers les années suivantes. Cette réallocation permet d'aligner les ressources financières sur les échéanciers et livrables actuels du projet. La Société continuera de gérer les dépenses afin d'assurer une saine gestion des fonds publics tout en soutenant les priorités stratégiques.

États financiers trimestriels (non audités)

Déclaration de responsabilité de la direction (non auditée)

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025

La direction est responsable de préparer et de présenter fidèlement ces états financiers trimestriels conformément à la *Directive sur les normes comptables* du Conseil du Trésor du Canada : *Ligne directrice GC 5200 : Rapport financier trimestriel des sociétés d'État*, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires à la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies importantes. Il incombe également à la direction de veiller à ce que tous les autres renseignements du présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

(signé)

Martin Imbleau
Président-directeur général

(signé)

Tom Roberts
Chef de la direction financière
et de la technologie

Montréal, Canada
27 août 2025

État de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au	Notes	30 juin 2025	31 mars 2025
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie		11 423 \$	5 786 \$
Financement public à recevoir		—	6 575
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS		11 423	12 361
PASSIFS			
Comptes créditeurs et charges à payer	5	16 285	12 664
TOTAL DES PASSIFS		16 285	12 664
DETTE NETTE¹		(4 862) \$	(303) \$
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles	4	475	303
Charges payées d'avance		1 708	1 152
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS		2 183	1 455
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ		(2 679) \$	1 152 \$
Engagements	6		

¹ La Dette nette est du au décalage prévu de la réception du Financement public.

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

État des résultats d'exploitation (non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour les trimestres clos les 30 juin	Notes	Budget annuel 2025-2026	2025	2024
PRODUITS				
Financement public		597 071 \$	23 700 \$	7 459 \$
Revenus d'intérêts		—	54	125
TOTAL DES PRODUITS ET DU FINANCEMENT PUBLIC		597 071	23 754	7 584
CHARGES	7	595 071	27 585	17 920
TOTAL DES CHARGES		595 071	27 585	17 920
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'EXPLOITATION		2 000 \$	(3 831) \$	(10 336) \$
EXCÉDENT D'EXPLOITATION ACCUMULÉ AU DÉBUT DE LA PÉRIODE		1 152	1 152	7 435
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'EXPLOITATION ACCUMULÉ À LA FIN DE LA PÉRIODE		3 152 \$	(2 679) \$	(2 901) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

État de la variation de l'actif financier net (dette nette) (non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour les trimestres clos les 30 juin	Notes	Budget annuel 2025-2026	2025	2024
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'EXPLOITATION		2 000 \$	(3 831) \$	(10 336) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	4	(2 000)	(192)	—
Amortissement des immobilisations corporelles	4	1 749	20	3
		1 749	(4 003)	(10 333)
Variation des charges payées d'avance		—	(556)	(129)
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)		1 749 \$	(4 559) \$	(10 462) \$
(DETTE NETTE) ACTIF FINANCIER NET AU DÉBUT DE LA PÉRIODE		(303)	(303)	6 822
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE LA PÉRIODE		1 446 \$	(4 862) \$	(3 640) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour les trimestres clos les 30 juin	Notes	2025	2024
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Excédent (déficit) d'exploitation ¹		(3 831) \$	(10 336) \$
<u>Variation des éléments hors trésorerie</u>			
Amortissement des immobilisations corporelles	4	20	3
Intérêts courus des placements		—	(52)
<u>Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</u>			
Variation des comptes créditeurs et charges à payer	5	3 621	634
Variation du financement public à recevoir		6 575	8 396
Variation des impôts à recouvrer	3	—	(245)
Variation des charges payées d'avance		(556)	(129)
TRÉSORERIE PROVENANT (UTILISÉE POUR) DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		5 829 \$	(1 729) \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles	4	(192)	—
TRÉSORERIE UTILISÉE POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(192) \$	— \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE		5 637 \$	(1 729) \$
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		5 786	3 060
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		11 423 \$	1 331 \$

¹ L'excédent (déficit) d'exploitation comprend des revenus d'intérêts de 54 \$ (125 \$ au 30 juin 2024) provenant du fonds de roulement et des investissements de la Société.

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Pouvoir, mandat et activités

VIA HFR – VIA TGF Inc. (la Société ou Alto) a été constituée le 29 novembre 2022 aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société relève directement du Parlement par l'entremise de la ministre des Transports. Son mandat, conformément au décret en conseil C.P. 2022-0259, consiste à élaborer et mettre en œuvre le projet de trains à grande fréquence avec le secteur privé. Cela comprend la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien des services ferroviaires passagers en Ontario et au Québec. Le mandat ne peut être modifié qu'avec l'approbation du gouverneur en conseil (décret en conseil C.P. 2022-0261).

La Société a reçu des instructions supplémentaires du gouvernement du Canada. Le 19 février 2025, le gouvernement du Canada a annoncé que la Société (qui exercera ses activités sous le nom d'Alto) élaborerait un service de train à grande vitesse en partenariat avec le consortium Cadence, celui-ci étant sélectionné comme partenaire développeur privé du projet. Le gouvernement du Canada a annoncé un investissement de 3,9 milliards de dollars sur six ans, à compter de 2024-2025, pour la phase de codéveloppement du projet. Cette somme s'ajoute au financement de 371,8 millions de dollars prévu dans le budget de 2024. Le 18 mars 2025, la ministre des Transports et du Commerce intérieur a adressé une lettre au président du conseil d'administration de la Société, celle-ci demandant à la Société de lancer la phase de codéveloppement pour la conception du réseau de trains à grande vitesse et de faire avancer le développement de toutes les phases pour le corridor entre Toronto et Québec. Par la suite, le 19 mars 2025, la Société a signé un contrat avec Cadence, celui-ci définissant les conditions de la phase de codéveloppement dans laquelle la Société agira en tant que responsable du projet, en partenariat avec Cadence, afin de tirer parti de son expertise.

La Société est une filiale en propriété exclusive de VIA Rail Canada Inc., avec qui elle n'a pas de lien de dépendance. La Société doit se conformer à toutes les dispositions de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* s'appliquant comme si elle était une société d'État mère, à l'exception des articles 104.1, 105, 106, 107 et 108 conformément au décret en conseil C.P. 2022-0260. La Société reçoit du financement de la part du gouvernement du Canada et est exonérée des impôts canadiens sur le résultat. La Société a reçu l'approbation du Conseil du Trésor du Canada pour son plan d'entreprise modifié pour 2024-2025 à 2028-2029. Le plan d'entreprise est conforme à l'orientation fournie par l'actionnaire ultime de la Société, le gouvernement du Canada, et reflète ses plans et ses priorités.

Le 20 juin 2024, le projet de loi C-69, *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget*, déposé au Parlement le 16 avril 2024, a reçu la sanction royale. Par conséquent, la Société est mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, avec effet rétroactif au 29 novembre 2022, date de sa constitution en société. Une société d'État ayant qualité de mandataire jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives que l'État en vertu de la Constitution, et peut lier l'État par ses activités.

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 27 août 2025.

2. Base de présentation des états financiers

Les présents états financiers trimestriels non audités ont été préparés par la direction conformément à la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* établie par le Secrétariat du Conseil du Trésor et dans le respect des Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Ils doivent être lus conjointement avec les plus récents états financiers annuels audités au 31 mars 2025 de la Société. Les principales conventions comptables appliquées aux fins de la préparation des présents états financiers trimestriels sont conformes à celles utilisées dans les états financiers annuels.

3. Actif éventuel

En 2024-2025, la Société a révisé son estimation des impôts à recouvrer en fonction des renseignements mis à jour concernant la recouvrabilité des taxes de vente à titre de société d'État mandataire. La modification a été comptabilisée de manière prospective et a entraîné la présentation d'un actif éventuel de 7 633 \$ au 30 juin 2025 (5 097 \$ au 31 mars 2025). Les impôts à recouvrer des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

4. Immobilisations corporelles

	Matériel informatique	Logiciels informatiques	Mobilier et équipement	Améliorations locatives	Total
COÛT					
31 mars 2025	52 \$	121 \$	137 \$	24 \$	334 \$
Ajouts	—	176	—	16	192
30 juin 2025	52	297	137	40	526
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
1 ^{er} avril 2025	(14)	(6)	(9)	(2)	(31)
Amortissement	(3)	(9)	(7)	(1)	(20)
30 juin 2025	(17)	(15)	(16)	(3)	(51)
VALEUR COMPTABLE NETTE					
Au 31 mars 2025	38 \$	115 \$	128 \$	22 \$	303 \$
Au 30 juin 2025	35 \$	282 \$	121 \$	37 \$	475 \$

5. Comptes créditeurs et charges à payer

Les charges à payer sont établies à la fin de la période pour présenter les charges et les passifs de la période. Les comptes créditeurs et les charges à payer comprennent ce qui suit :

Aux	30 juin 2025	31 mars 2025
Congés accumulés, salaires et avantages sociaux à payer	3 590 \$	2 685 \$
Comptes créditeurs et charges à payer – Autres	12 695	9 979
COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER TOTAUX	16 285 \$	12 664 \$

Les comptes créditeurs et les charges à payer ont, par nature, des échéances à court terme, à l'exception des obligations en vertu d'un régime d'épargne non enregistré pour les cadres supérieurs de 75 \$ au 30 juin 2025 (59 \$ au 31 mars 2025) qui sont incluses dans les congés accumulés, les salaires et les avantages sociaux à payer. Ces montants sont payables à une date future.

6. Engagements

La Société a des engagements dont elle doit s'acquitter au cours des exercices à venir, au titre des services informatiques, des services professionnels et des loyers relatifs aux contrats de location pour des espaces de bureau, d'un montant total de 18 160 \$ (18 081 \$ au 31 mars 2025).

Voici les paiements minimaux :

Au 30 juin 2025	Services informatiques	Honoraires professionnels	Loyer	Total
2026	1 182 \$	203 \$	1 427 \$	2 812 \$
2027	990	45	1 951	2 986
2028	920	–	1 945	2 865
2029	567	–	2 050	2 617
2030 et ultérieurement	–	–	6 880	6 880
TOTAL	3 659 \$	248 \$	14 253 \$	18 160 \$

7. Charges d'exploitation/renseignements supplémentaires par type de dépense

Pour les trimestres clos les 30 juin	2025	2024
Services professionnels	16 556 \$	12 882 \$
Rémunération et avantages sociaux	9 175	4 076
Autres	685	175
Location de locaux	495	279
Voyages d'affaires	403	73
Télécommunications	271	435
CHARGES D'EXPLOITATION TOTALES	27 585 \$	17 920 \$